

*Arrêté Ministériel n° 2014-323 du 12 juin 2014 modifiant l'arrêté ministériel n° 2011-301 du 19 mai 2011 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant la Syrie.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2011-301 du 19 mai 2011 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques visant la Syrie ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 11 juin 2014 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

En application des dispositions prévues à l'article 2 de l'arrêté ministériel n° 2011-301, susvisé, l'annexe I dudit arrêté est modifiée conformément à l'annexe du présent arrêté.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le douze juin deux mille quatorze.

*Le Ministre d'Etat,*  
M. ROGER.

ANNEXE A L'ARRETE MINISTERIEL N° 2014-323  
DU 12 JUIN 2014 MODIFIANT L'ARRETE MINISTERIEL  
N° 2011-301 DU 19 MAI 2011 PORTANT APPLICATION DE  
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008  
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS  
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ECONOMIQUES.

I - Les personnes et entités énumérées ci-après, ainsi que les mentions y afférentes, sont retirées de la liste figurant à l'annexe I :

A. Personnes

N° 14. Asif Shawkat

N° 178. Sulieman Maarouf

## B. Entités

N° 45. Syria International Islamic Bank.

II - Les mentions concernant les personnes suivantes inscrites sur la liste des personnes physiques et morales, des entités ou des organismes figurant à l'annexe I sont remplacées par les mentions suivantes :

## A. Personnes

	Nom	Informations d'identification	Motifs
71	Bushra Al-Assad (alias Bushra Shawkat)	Date de naissance : 24.10.1960	Sœur de Bashar Al-Assad et veuve de Asif Shawkat, vice-chef d'état-major chargé de la sécurité et de la reconnaissance. Étant donné la relation personnelle étroite et la relation financière indissociable qu'elle entretient avec le président syrien, Bashar Al-Assad, elle profite du régime syrien et y est associée.
108	Dr. Mohammad (alias Mohamed, Muhammad, Mohammed) Al-Jleilati	Date de naissance : 1945. Lieu de naissance : Damas	Ancien ministre des finances. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
152	Dr. Qadri (alias Kadri) Jamil (alias Jameel)		Ancien vice-premier ministre en charge des affaires étrangères et des expatriés. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
156	Hala Mohammad (alias Mohamed, Muhammad, Mohammed) Al Nasser (ingénieur)		Ancien ministre du tourisme. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
158	Subhi Ahmad Al Abdallah (alias Al-Abdullah) (ingénieur)		Ancien ministre de l'agriculture et de la réforme agraire. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.

	Nom	Informations d'identification	Motifs
159	Dr. Mohammad (alias Muhammad, Mohamed, Mohammed) Yahiya (alias Yehya, Yahya, Yihya, Yihia, Yahia) Moalla (alias Mu'la, Ma'la, Muala, Maala, Mala)		Ancien ministre de l'enseignement supérieur. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
161	Dr. Mohamad (alias Muhammad, Mohamed, Mohammed, Mohammad) Zafer (alias Dhafer) Mohabak (alias Mohabbak, Muhabak, Muhabbak)		Ancien ministre de l'économie et du commerce extérieur. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
163	Dr. Safwan Al Assaf		Ancien ministre de l'habitat et du développement urbain. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
164	Yasser (alias Yaser) Al Siba'ii (alias Al-Sibai, Al-Siba'i, Al Sibaei) (ingénieur)		Ancien ministre des travaux publics. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
165	Sa'iid (alias Sa'id, Sa'eed, Saeed) Ma'thi (alias Mu'zi, Mu'dhi, Ma'dhi, Ma'zi, Maazi) Hneidi (ingénieur)		Ancien ministre des ressources pétrolières et minières. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
167	Dr. Jassem (alias Jasem) Mohammad (alias Mohamed, Muhammad, Mohammed) Zakaria	Né en 1968	Ancien ministre du travail et des affaires sociales. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.

	Nom	Informations d'identification	Motifs
169	Dr. Adnan Abdo (alias Abdou) Al Sikhny (alias Al-Sikhni, Al-Sekhny, Al-Sekhni)		Ancien ministre de l'industrie. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
174	Mohammed Turki Al Sayed		Ancien ministre de l'industrie. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
175	Najm-eddin (alias Nejm-eddin, Nejm-eddeen, Nejm-addin, Nejm-addeen, Najm-addeen, Najm-addin) Khreit (alias Khrait)		Ancien ministre d'État. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.